



Cuisinière et Cuisinier cl. II – pivot restaurant

Vous êtes déjà un serveur d'expérience ou un maître d'hôtel et vous recherchez un emploi stable dans votre métier? C'est possible avec la CSDM !

La CSDM recherche un responsable de salle (cuisiner cl. II pivot restaurant) pour combler une affectation en soirée (environ 28 heures par semaine) à l'école des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal (ÉMRTM) pour une durée indéterminée.

Description

Le rôle de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à assister le maître d'hôtel/responsable des événements dans ses fonctions et voir au bon fonctionnement de la salle à manger en soirée et en son absence.

Principales attributions

- Assure la coordination de l'ensemble des activités de la restauration, tant à la salle à manger que la coordination avec la cuisine afin d'assurer un service répondant aux attentes et exigences de la clientèle.
- Supervise le déroulement du service en plus d'être responsable de l'encaisse et de la fermeture du tiroir-caisse.
- Travaille en collaboration avec le maître d'hôtel et doit être capable de remplir chacun des postes en salle en tout temps.
- Effectue l'inventaire, la commande, la réception et l'étiquetage des vins et alcools destinés à la vente en salle à manger et en cuisine.
- Participe à l'organisation et la mise en œuvre d'événements spéciaux tel que les galas et autres événements sporadiques.
- Accomplit, au besoin, toute autre tâche connexe au bon fonctionnement du restaurant.

Qualifications

- DEP en service de la restauration
- 5 années d'expérience en service ou 10 années d'expériences à titre de serveur (se) incluant 3 ans à titre de gérant(e) ou maître d'hôtel.



Profil recherché (compétences)

- Bonne communication orale
- Grande capacité de raisonnement
- Attitude marquée pour le travail équipe et la qualité du service à la clientèle
- Débrouillardise
- Autonomie

Atouts

- Expérience pertinente avec une caisse enregistreuse ainsi qu'en cuisine.
- Expérience dans le domaine de l'alimentation.
- Aptitude à utiliser les outils informatiques.
- Connaissance de logiciel Maître D et de la gestion des stocks

Rémunération

Le salaire se situe entre (22,20\$ et 25,77\$ l'heure), selon la convention collective en vigueur.

Ce taux de traitement applicable est majoré de 11 % pour tenir lieu de tous les avantages sociaux et de 8 % pour les vacances.

Horaire et disponibilité

Horaire d'environ 28 heures par semaine selon les modalités suivantes :

- Disponibilité à travailler le lundi (4 heures variable) et du mardi au vendredi de 15h30 à 22h (avec possibilité d'ajout d'heures).

Ce que la CSDM vous offre :

- Conciliation travail-famille
- Des garanties, à la fois en terme d'emploi et d'heures.
- Un fond de pension intéressant (RREGOP).
- Un accompagnement durant les premières semaines.

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir leur document à l'adresse suivante : non-enseignant@csgm.qc.ca.



**Commission
scolaire
de Montréal**

Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Les candidatures reçues sont conservées pendant trois mois.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection. Le personnel de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.



**Commission
scolaire
de Montréal**

**EMPLOYÉ-E DE QUALITÉ
CHERCHE EMPLOYEUR
DE PROXIMITÉ?**

macarriere.csdm.ca